

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20241126-2024-del-11-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2024

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 Novembre 2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 18

Absents excusés : 09

Absents : 02

Procurations : 06

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 10

Date de transmission
en préfecture :

26 NOV. 2024

Par suite d'une convocation en date du 07 novembre 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Samedi 16 Novembre à 09h40** sous la présidence de Monsieur Jules OTTO, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Daniel CANGOU, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Albert AIRA, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Louis-Jules DARES, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Nicolas BRESLAU, Luigi LANCASTRE, Gaston GERAN, Jennifer LINON.

Absents excusés : Cindy DARMIN, Christopher GERAN, Yvon TOI-OTTO, Gérard RAMASSAMY, Véronique GOMBAULD, Virginie GUILLAUME, Anne-Marie CANGOU, Aline TOI, Pierrot TAURUS.

Absents : Esther JEREMIE AMBRAISSE, Alexandre CLAIRY.

Procurations : Cindy DARMIN donne procuration à Amour GABALI, Christopher GERAN donne procuration à Nicolas BRESLAU, Yvon TOI-OTTO donne procuration à Frédéric OTTO, Gérard RAMASSAMY donne procuration à Ernand BOULON, Anne-Marie CANGOU donne procuration à Daniel CANGOU, Aline TOI donne procuration à Gaston GERAN.

Secrétaire de séance : Albert AIRA

Approbation du plan de financement de l'enfouissement des réseaux aériens

Monsieur le Maire expose :

Dans le Cadre du nouveau Schéma Directeur d'Enfouissement coordonné des Réseaux aériens (SDECRA) 2022-2026, le projet de l'enfouissement des réseaux aériens du boulevard capitaine Nicolas SUYLLARD, de l'avenue du gouverneur Félix Eboué, de la rue Ferdinand LOBEAU et de la rue Télésphore BEAUGENDRE a été retenu par le SYMEG.

Le coût global de cette opération est estimé à **1 042 678,22 € HT** et financé comme suit :

-SYMEG : 499 000,33 €

-Fonds Vert : 85 052,80 €

-COMMUNE : 458 625,09 €

Ces travaux incluent l'électrification rurale, la télécommunication et d'éclairage public.

Monsieur le Maire demande l'assemblée de bien vouloir approuver le plan de financement ainsi que la participation communale.

Le Conseil municipal

Après que Monsieur LANCASTRE Joël ait quitté la salle au moment du vote car membre du Sy.MEG

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : D'approuver le plan de financement des travaux d'enfouissement des réseaux aériens suivants :

- SyMEG 499 000,33 €
- Fonds verts 85 052,80 €
- Commune 458 625,09 €

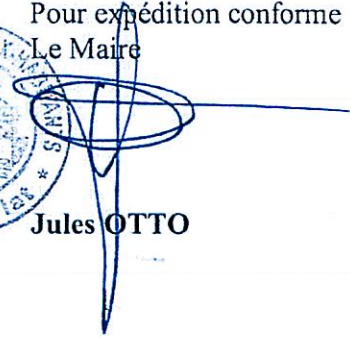
Article 2 : D'inscrire la participation communale au budget de l'exercice en cours.

Article 3 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Monsieur le Président du SyMEG et à Mme la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **27 NOV. 2024**

Pour expédition conforme
Le Maire

Jules OTTO

